



Le P.D.G.



Le Poing Dans la Gueule, Quandonpeutmadaire des syndicats CNT-29 S
BP 1507 29105 Quimper cedex ; ud.29@cnt-f.org ; 06 86 67 53 83

N° 0
Juillet 2007

UN ÉTÉ MEURTRIER POUR NOS DROITS SOCIAUX.

Ils ont décidé de nous terminer de nous achever, de nous crever.

Cet été, pendant que les couches populaires vont se dorner la pilule sur les plages polluées et que les plus pauvres restent chez eux à affronter la canicule ou les inondations, le gouvernement se dépêche de faire passer plusieurs projets de loi.

La tendance générale des mesures qu'ils nous ont concoctées, ce n'est pas un révélation, est à l'antisociale.

Ce gouvernement est d'autant plus dangereux que lui aussi raisonne en terme de classes : Toujours plus pour les riches et encore moins pour les pauvres. Ou plutôt, enrichir les riches en prenant aux pauvres.

Une des grandes lubies du gouvernement est la réforme du droit de grève par le biais du service minimum dans le service public et particulièrement dans les transports. Pourtant des limites au droit de grève existent déjà dans la fonction publique (préavis, réquisitions, etc...). Il est intolérable de vouloir attenter à cet outil conquis de longues luttes en 1864 et constitutionnalisés en 1946.

Dans un contexte défavorable aux salariés, cette attaque est d'autant plus dangereuse qu'elle supprimerait la seule arme efficace des travailleurs pour imposer leur revendications. **Par son impact, la grève signifie au patron et à l'État que l'on ne peut exploiter des femmes et des hommes sans craindre une réaction**, elle reste donc l'arme que nous privilégions pour imposer nos revendications.

Cette réforme a aussi pour but à long terme de privatiser le service public. Ainsi quand Thatcher a voulu privatiser les transports Britanniques, elle a commencé le processus en s'attaquant au droit de grève. Sans compter qu'en France, par la grève, les cheminots ont souvent été à la pointe de la défense des intérêts de tous les travailleurs (la Sécu en 1995, les retraites en 2003)

De plus le gouvernement ne cache pas sa volonté d'étendre le service minimum aux autres services publics. Sont particulièrement visées, La Poste et l'Education Nationale.

L'embuscade se referme sur nous. Si nous nous battons maintenant pour défendre les acquis que nos anciens ont obtenus parfois dans le sang, si nous ne réagissons pas, c'est à terme le droit de grève dans le public comme dans le privé qui sera remis en cause.

Le choix est clair : se soumettre ou résister.

**PAS DE SERVICE MINIMUM ...POUR LA LUTTE DES CLASSES !
PUBLIC-PRIVÉ, RÉAGISSONS**

DES TRAVAILLEURS COMME LES AUTRES

Marin, rentré légalement en France, Alain Menjadeu qui bénéficiait d'un titre de séjour, était embarqué à la pêche dans un armement Concarnois. Depuis le 11 avril le préfet du Finistère lui a signifié une obligation de quitter le territoire français (OQTF), il ne peut donc plus travailler et reste désormais sans ressource, malgré une promesse d'embauche dans un secteur souffrant cruellement de main d'œuvre : il manque actuellement 388 marins à la pêche à CONCARNEAU!

Des travailleurs immigrés de plusieurs entreprises d'Ile-de-France et de Bretagne demandent leur régularisation.

Lundi 18 juin, lors d'une rencontre au Buffalo Grill de Vitry-Châtillon, des travailleurs **sans-papiers** ont rédigé avec l'appui de la CGT, une déclaration dans laquelle ils demandent leur régularisation. Depuis dix jours, une dizaine de **sans-papiers** campent dans le Buffalo Grill qui a été fermé provisoirement par le patron.

Des travailleurs de Métal Couleur dans le Val-et-Marne, de la blanchisserie industrielle Modeluxe dans l'Essonne ou encore d'un abattoir de Montfort-sur-Meu en Ile-et-Vilaine, ont adressé à la presse et aux organisations syndicales une déclaration. On peut y lire, "nos patrons nous ont embauchés parce que nous étions **sans-papiers**, l'Etat doit maintenant nous régulariser".

On ne quitte pas son pays, sa famille, sa culture par plaisir mais par contrainte

La CNT ne saurait accorder crédit à une distinction du « bon » et du « mauvais » sans papier dont les critères ne feraient référence qu' à la seule instrumentalisation manichéenne d'un ministère de l'Identité Nationale

Tollé provoqué par la création du ministère - de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement - :

huit chercheurs de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) viennent d'annoncer leur démission pour protester contre l'instauration « inacceptable » d'un ministère associant les mots « immigration » et « identité nationale ». Gérard Noiriel, l'un de ces historiens, rappelait récemment que cette juxtaposition avait été « diffusée » en France par le Front national. Il soulignait le « rôle majeur des mots - plus que des idées ou des arguments - dans la construction des stéréotypes sur l'immigration », ajoutant que « ce label associant immigration et identité nationale charrie des représentations négatives ».

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DE TOUS LES TRAVAILLEURS

Droit du travail - Droit du travail - Droit du travail - Droit du travail - Droit du travail - Droit du travail -

Retrouvez l'ensemble des informations pratiques sur le droit du travail sur le site du ministère du travail :
<http://www.travail.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/91.html>

Fiche pratique du mois :

« Le contrat de travail temporaire »

Synthèse

La conclusion d'un contrat de travail temporaire n'est possible que pour l'exécution d'une tâche précise et temporaire, dénommée mission, et seulement dans les cas énumérés par la loi. Quel que soit le motif pour lequel il est conclu, un tel contrat ne peut avoir ni pour objet ni pour effet de pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise utilisatrice.

A savoir

Conclu en dehors du cadre légal, le contrat peut être considéré comme un contrat à durée indéterminée.

Fiche détaillée

Pour obtenir la fiche complète répondant aux questions suivantes :

Qu'est-ce qu'une mission ?

Quels sont les cas de recours ?

Quelle est la durée du contrat ?

Quel délai entre deux contrats de travail temporaire ?

Quelles sont les mentions qui doivent figurer sur les contrats ?

Quels sont les droits collectifs du salarié intérimaire ?

Dans quels cas l'employeur encourt-il des sanctions pénales ?

se rendre sur le site du ministère du travail on envoyer un courrier au PDG qui vous retournera une copie papier.

Le volailler Doux condamné à payer les pauses

La cour d'appel de Rennes a donné raison à 5 salariés de Locminé qui réclamaient le paiement des temps de pauses. Doux doit payer un rappel de salaire de près de 3000€. Le conseil des prud'homme de Quimper examine près de 400 dossiers déposés pour le même motif par des salariés de Châteaulin et Quimper.

Hypermarché Carrefour

Le samedi 2 juin, l'hypermarché Carrefour de Quimper avait été secoué par une journée de grève sur les conditions de travail. Les principales revendications concernaient la revalorisation de contrat de 30h à 35h pour 9 personnes et des embauches concernant le rayon produits frais.

Magasins bleus : les salariés veulent gagner plus

Pour la première fois depuis la création de la société en 1944, une grève a touché les Magasins bleus, 50 vendeurs de cette société ont manifesté devant le siège social de l'entreprise. Les vendeurs refusent le statut de VRP non exclusif sans rémunération minimale garantie et s'inquiète des conséquence sur l'emploi de l'association entre les Magasins bleus et la société concurrente Barbe Bleue

Délifrance . Conflit sur les salaires.

Une partie des salariés de l'usine Délifrance (produits surgelés) de Landévant(56) ont fait grève (200 grévistes, soit la moitié de l'effectif). Leurs revendications portent sur l'organisation et le temps de travail. Ils réclament notamment la suppression du travail du samedi et une prime de 500€.

Equipement : opérations escargot sur les grands axes

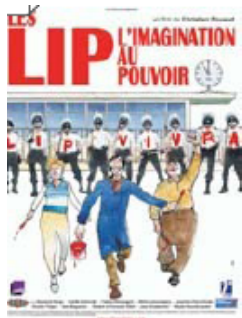
Partout en Bretagne, le 21 juin, des agents de l'Equipement, de la Direction interdépartementale des routes, ont bloqué les grandes axes de circulation, suivant un mot d'ordre de grève nationale, ils ont d'abord monté une opération escargot entre Hennebont et Lorient, puis bloqué L'A82 à hauteur de Lanester. L'opération a été renouvelée près de Vannes, Rennes, Nantes Brest, St-Brieuc. Les agents s'inquiètent de la nouvelle organisation du travail, conséquence de la loi de décentralisation.

L'hôpital de Quimperlé dans l'œil du cyclone.

Face aux menace qui pèsent sur les services de chirurgie, et par voie de conséquence sur la maternité, débrayage, manifestation et prises de paroles des syndicats, mais aussi du président du conseil d'administration qui n'a pas caché son pessimisme « malgré le combat des élus d'ici pour l'avenir de l'hôpital. Mais que peuvent faire ces derniers contre l'incurie des gouvernements ? ».

"à voir, à lire et à entendre" - "à voir, à lire et à entendre" - "à voir, à lire et à entendre"

A voir

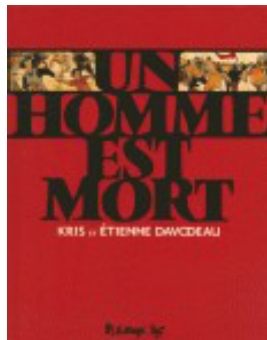


Les Lip, l'imagination au pouvoir

« On fabrique, on vend, on se paie; c'est possible »

Les ouvriers des usines LIP à Besançon ont mené la grève ouvrière la plus emblématique de l'après 1968. Un mouvement de lutte incroyable, qui a duré plusieurs années, mobilisé des foules entières en France et en Europe, multiplié les actions illégales sans céder à la tentation de la violence, porté la démocratie directe et l'imagination à incandescence. Des récits entrecroisés, des portraits, une histoire collective, pour essayer de comprendre pourquoi cette grève porta l'espoir et les rêves de toute une génération.

A lire « Un homme est mort », de Kris et Davodeau. Futuropolis.



Un mouvement social, une victime innocente, un cinéaste engagé, un film disparu...revisitant la mémoire sociale pour interroger les consciences, mettre en lumière les pans d'ombre de l'Histoire, la réécrire du point de vue de ceux qui ne sont jamais apparus dans les manuels. Kris et Davodeau ont écarté l'hypothèse de la fiction pour se fixer sur le réel, une véritable aventure humaine. Celle de René Vautier, cinéaste engagé mandaté par la CGT pour tourner un documentaire dans la tourmente des mouvements ouvriers de 1950, avec pour toile de fond le chantier de reconstruction de Brest, cité mise à genoux par la Seconde Guerre mondiale.

Les deux hommes se sont attaché à une reconstitution aussi minutieuse que sensible du parcours de Vautier dans le chantier, prenant pour point de départ la mort d'Edouard Mazé, fauché par une balle en pleine manifestation ouvrière. Ils suivent pas à pas le futur réalisateur le montage effectué avec des bouts de ficelles, la projection renouvelée soir après soir comme un nouvel exploit... Et en toile de fond, omniprésent, le poème de Paul Eluard « Au rendez-vous allemand », "Un homme est mort qui n'avait d'autres défenses que ses bras ouverts à la vie".rédigé à l'origine en hommage au résistant Gabriel Péri, adapté sur mesure à la mémoire d'Edouard Mazé.

Remontant ainsi le temps, Kris et Davodeau sacrifient à un devoir de mémoire militant. Le film lui-même, dont l'unique copie fut réalisée avec des bouts de ficelle, n'a pas résisté aux multiples représentations nocturnes sur les chantiers de Brest.

Kris et Davodeau s'ouvrent ainsi au témoignage, traduisant la mobilisation, mais aussi le désarroi d'ouvriers réunis face à une machine gigantesque et sans états d'âme, à des policiers qui ont tiré sur ordre à balles réelles.

A voir

We Feed The World : "Chaque enfant qui meurt de faim est assassiné"



Ainsi s'exprime Jean Ziegler, Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, résumant le message central d'un nouveau documentaire passionnant : "We Feed the World".

Le réalisateur autrichien Erwin Wagenhofer pointe du doigt le pouvoir toujours plus étendu de l'industrie agroalimentaire et met en lumière la concurrence que livrent les multinationales de cette industrie aux petits agriculteurs et producteurs. Au point d'en arriver à des situations très étranges... Saviez-vous par exemple que les forêts vierges du Brésil étaient actuellement dévastées pour pouvoir cultiver du soja, même si le sol n'y est pas favorable ? Et que ce soja brésilien sert d'abord à... engraisser les vaches européennes ? Savez-vous également que les directeurs des plus importantes firmes semencières du monde refusent de manger des aliments issus de leurs propres entreprises ?